

PLAQUETTE 2023 HK

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

H K

**40 RUE DU PROFESSEUR GOSSET
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE**

SIREN : 904.233.798

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiée

N° TVA : FR85904233798

AUDEXO

SIREN : 448742890

Adresse : 1 RUE GAMBETTA, 92150 SURESNES

Sommaire

Attestation de présentation des comptes annuels	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Détails des comptes	10
Bilan détaillé — Actif	11
Bilan détaillé — Passif	12
Compte de résultat détaillé	13
Annexes	14
Préambule	15
Principes et méthodes comptables	16
Informations complémentaires	20

Attestation de présentation des comptes annuels

Attestation sans réserves

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du **26/07/2023**, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de H K relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 552 285,69 €
- Chiffre d'affaires : 451 694,72 €
- Résultat net comptable : -15 065,41 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil national de l'ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SURESNES le 17/06/2024.

Jacques GABAI,
Expert-Comptable

Bilan



Bilan actif

		31/12/2023	
		Brut	Amort. Prov.
		Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement		
	Frais de recherche et de développement		
	Concessions, brevets, licences, marques, ...		
	Fonds commercial		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	Constructions		
	Installations techniques, matériel, ...		
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations corporelles en cours		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
	Participations	20 500	20 500
	Créances rattachées à des participations	2 021 660	2 021 660
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 042 160	2 042 160
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS		
	Matières premières		
	En-cours de production		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES		
	CRÉANCES		
	Créances clients et comptes rattachés	508 434	508 434
	Autres créances	364	364
	Capital souscrit appelé non versé		
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		
	Actions propres		
	Autres titres et instruments de trésorerie		
	DISPONIBILITÉS	1 328	1 328
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		510 126	510 126
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		2 552 286	2 552 286

Bilan passif

		31/12/2023	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital		5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-6 696	
	Résultat de l'exercice	-15 065	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-16 761	
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques	423 695	
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	423 695	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	10 099	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 182	
	Dettes fiscales et sociales	84 739	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 048 333	
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	2 145 352	
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		2 552 286	

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2023	
			Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	451 695	
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	451 695	
	Production stockée		
	Production immobilisée		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	200	
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	451 895	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	2 790	
	Impôts, taxes, et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges		
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 790	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		449 105	
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS FINANCIERS	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	40 475	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		40 475	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-40 475	

		31/12/2023
		Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		408 630
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	423 695
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	423 695
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-423 695
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		451 895
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		466 961
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-15 065

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

		31/12/2023
		Solde net
Capital souscrit non appelé (II)		
ACTIF IMMOBILISÉ		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations		20 500,00
261000000000 - T. PARTICIPATION FKL PATRIMONY		500,00
261100000000 - T. PARTICIPATIONS ECBR		20 000,00
Créances rattachées à des participations		2 021 660,00
267410000010 - RS PROMOTION		2 020 000,00
267420000100 - RENOOO		1 160,00
267430000010 - GESTIO360		500,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		2 042 160,00
ACTIF CIRCULANT		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés		508 433,66
411000000000 - CLIENTS		508 433,66
Autres créances		364,00
445670000000 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER		364,00
DISPONIBILITÉS		
Disponibilités		1 328,03
512100100000 - CAIXA GERAL DE DEPOSITOS - 40510401013 - EUR - SAS HK		1 328,03
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		510 125,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)		
Primes de remboursement des obligations (V)		
Écarts de conversion Actif (VI)		
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		2 552 285,69

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2023
	Solde net
CAPITAUX PROPRES	
Capital	5 000,00
101300000000 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELÉ, VERSÉ	5 000,00
REPORT À NOUVEAU	
Report à nouveau	-6 696,00
119000000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-6 696,00
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE -15 065,41
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I) -16 761,41
	AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)
PROVISIONS	
PROVISIONS POUR RISQUES	
Provisions pour risques	423 695,00
151000000000 - PROVISIONS POUR RISQUES	423 695,00
	PROVISIONS (II) 423 695,00
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	10 098,56
455171000000 - C/C M. KAYA SERDAL	10 098,56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 181,60
408100000000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	2 181,60
Dettes fiscales et sociales	84 738,94
445740000000 - TVA COLLECTÉE SUR ENCAISSEMENTS	84 738,94
Autres dettes	2 048 333,00
467000000000 - SBG	1 548 243,00
467120000100 - ECBR	500 090,00
	TOTAL DETTES (III) 2 145 352,10
Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	2 552 285,69

Compte de résultat détaillé

		31/12/2023
		Solde net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue de services		451 694,72
706000000000 - PRESTATIONS DE SERVICES		451 694,72
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	451 694,72
Autres produits		200,40
758000000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		200,40
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	451 895,12
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes		2 790,10
622610000100 - HONORAIRE COMPTABLE		2 181,60
622800000000 - DIVERS		600,00
627000000000 - FRAIS BANCAIRE		8,50
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 790,10
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		449 105,02
		TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)
CHARGES FINAN.		
Intérêts et charges assimilées		40 475,43
661100000000 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES		2 142,43
661500000000 - INTÉRÊTS DES COMPTES COURANTS ET DES DÉPÔTS CRÉDITEURS		38 333,00
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	40 475,43
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-40 475,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		408 629,59
PRODUITS EXCEPTION.		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		423 695,00
687500000000 - DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS		423 695,00
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	423 695,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-423 695,00
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)
		451 895,12
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)
		466 960,53
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-15 065,41

Annexes



Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 552 285,69 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **15 065,41 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

Tableau des immobilisations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS				
INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	20 500,00	2 180 500,00	158 840,00	2 042 160,00
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Tableau des amortissements et dépréciations

	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
IMMOBILISATIONS				
INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de R&D				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des créances

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des pa...	2 021 660,00	2 021 660,00		
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	508 434,00	508 434,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org...				
ÉTATS ET AUTRES				
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	364,00	364,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avan...				
TOTAL	2 530 458,00	2 530 458,00	0,00	0,00
Prêts accordés en cours d'ex...				
Rembours. obtenus en cours d...				
Prêts et avances consentis au...				

État des dettes

	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires converti...				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établis...				
Emprunts et dettes financières...				
Fournisseurs et comptes ratta...	2 182,00	2 182,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org...				
ÉTATS ET AUTRES				
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	84 739,00	84 739,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et ass...				
Dettes sur immobilisations e...				
Groupe et associés	10 099,00	10 099,00		
Autres dettes	2 048 333,00	2 048 333,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 145 353,00	2 145 353,00	0,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d...				
Emprunts remboursés en cour...				
Montant des emprunts et dett...				

Crédit ball

	Terrains	Constructions	Installations matérielles et outillages	Autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'origine						
A. REDEVANCES PAYÉES						
1. Cumuls exercices antérieurs						
2. Exercice en cours						
TOTAL REDEVANCES PAYÉES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. REDEVANCES RESTANT À PAYER						
1. À un an au plus						
2. Entre un an et cinq ans						
3. Plus de cinq ans						
TOTAL REDEVANCES RESTAN...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non pa...	2 182,00	
TOTAL	2 182,00	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL	0,00	

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL	0,00	

État des produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL	0,00	

Tableau de variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice		
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice		

Capitaux propres

	Début d'exercice	Augmentation de capital	Réduction de capital	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	5 000,00				5 000,00
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Actionnaires capital souscrit n...					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-50,00			-6 646,00	-6 696,00
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-6 646,00		-15 065,00	6 646,00	-15 065,00
TOTAL	-1 696,00	0,00	-15 065,00	0,00	-16 761,00

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du C.A par catégories d'activité et par marchés

	France	Etranger	Total
TOTAL	0,00	0,00	0,00

Produits et charges exceptionnels

	Montant	Commentaire
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL	0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL	0,00	

Transferts de charges

	Montant	Commentaire
TOTAL	0,00	

Opérations et engagements envers les dirigeants

Rémunération des dirigeants

Nature de la rémunération	Exercice N	Exercice N-1
Rémunérations dues au titre de...		
Valorisations des rémunération...		
Valorisation des options attribu...		
Valorisations des actions attrib...		

H K
Liasse fiscale 2023

Exercice comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Document reçu par les services fiscaux le 15/05/2024 à 21:37

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2024

cerfa

N° 15948 * 06
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise H X - SIREN : 904233798					Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 12 Durée de l'exercice précédent 12						
					Exercice N clos le 31/12/2023	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028		030		
	Immobilisations financières (1)	040	2 042 160	042		2 042 160
	TOTAL I (5)	044	2 042 160	048		2 042 160
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	508 434	070		508 434
	Créances autres (3)	072	364	074		364
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 328	086		1 328
	Charges constatées d'avance	092		094		
	TOTAL II	096	510 126	098		510 126
TOTAL GENERAL (I + II)					110	2 552 286
PASSIF					Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120		5 000
	Ecarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées			130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres)		131	132		
	Report à nouveau			134		-6 696
	Résultat de l'exercice			136		-15 065
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
		TOTAL I	142			-16 761
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154 423 695
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		2 182
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	172		84 739
	Comptes courants d'associés			173		10 099
	Autres dettes			175		2 048 333
	Produits constatés d'avance			174		
	TOTAL III	176			2 145 353	
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180	2 552 286
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	2 180 500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC FR

Désignation de l'entreprise H K - SIREN : 904233798										☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2023	
Ventes de marchandises						209		210			
Production vendue biens				dont export et livraisons intracommunautaires		215		214			
Production vendue services						217		218	451 695		
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230	200		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	451 895		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier			immobilier	242	2 790		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244			
Rémunérations du personnel								250			
Charges sociales								252			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254			
Dotations aux provisions								256			
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant, commerciales à l'étranger		259		262			
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	2 790		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	449 105		
Produits financiers						(III)		280			
Produits exceptionnels						(IV)		290			
Charges financières						(V)		294	40 475		
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		(VI)	347	300	423 695		
				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		(VI)	348				
Impôts sur les bénéfices						(VII)		306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	-15 065		
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col. 2		312		314	15 065		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316					
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles					322					
	Impôts et taxes non déductibles					324					
	Divers dt intérêts excédentaires		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330	600		
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier (Part de loyers de réintégration)				249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Deductions	Entreprise nouvelle				986	Zone franche urbaine		987		342	
	Reprise d'entreprise en difficulté				981	Jeune entreprise innovante		989			
	Zone restruct. défense				127	Zone revitalisation rurales		138			
	Bassins d'emploi à redynamiser				991	Investissements et souscriptions outre-mer		344			
	ZFANG 44 quaterdecies				345	Zone de développement prioritaire		993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD				992						
	Créance report en arrière du déficit							346		350	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)							655			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)							643			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)							645			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)							647			
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)							648			
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)							641			
	Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)							990			
	Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)							649			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354	14 465		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)							356				
Déficits antérieurs reportables								360			
Résultat fiscal après imputation des déficits						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372	14 465		
DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES											
CHARGE SANS FACTURE										600	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise H K - SIREN : 904233798										☐ Néant ☐ Réévaluation légale	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ											
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400	402	404	406					
		Autres	410	412	414	416					
Terrains			420	422	424	426					
Constructions			430	432	434	436					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			440	442	444	446					
Installations générales, aménagements divers			450	452	454	456					
Matériel de transport			460	462	464	466					
Autres immobilisations corporelles			470	472	474	476					
Immobilisations financières			480	482	484	486					
TOTAL			20 500	2 180 500	158 840	2 042 160					
			490	492	494	496					
II AMORTISSEMENTS		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Fonds commercial			495	497	498	499					
Autres immobilisations incorporelles			500	502	504	506					
Terrains			510	512	514	516					
Constructions			520	522	524	526					
Installations techniques, matériel et outillage industriel			530	532	534	536					
Installations générales, aménagements divers			540	542	544	546					
Matériel de transport			550	552	554	556					
Autres immobilisations corporelles			560	562	564	566					
TOTAL			570	572	574	576					
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%	0%			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
	Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise H K - SIREN : 904233798							Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607		
		Autres provisions réglementées	610	612	614	616		
	Provisions pour risques et charges		620	622	423 695	624	626	423 695
	Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
		Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
		Sur comptes clients	650	652	654	656		
		Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL			680	682	423 695	684	686	423 695
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
					Dotations	Reprises		
Fonds commercial					681	683		
Autres immobilisations incorporelles					700	705		
Terrains					710	715		
Constructions					720	725		
Installations techniques, matériel et outillage					730	735		
Installations générales agencements aménagements divers					740	745		
Matériel de transport					750	755		
Autres immobilisations corporelles					760	765		
TOTAL					770	775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT								
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes							
2								
3								
4								
5								
6								
TOTAL à reporter					780			
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)					982 bis			
Nombre d'opérations sur l'exercice					982 ter			
Déficits imputés					983	6 646		
Déficits reportables					984	-6 646		
Déficits de l'exercice					860	21 111		
Total des déficits restant à reporter					870	14 465		
III DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			381		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380		
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	364	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise H K - SIREN : 904233798		Néant ☐	
Exercice ouvert le 01/01/2023 et clos le 31/12/2023		Données en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	451 695
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	451 695
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	200
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	200
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	2 790
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	2 790
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	449 105
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117	449 105
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	160
Date de cessation			186

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE H K - SIREN : 904233798

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :					
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre		Nom complet			
Norm marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse					
Titre		Nom complet			
Norm marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse					

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE H K - SIREN : 904233798

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2024)



N° 15252*10
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 ou Année : 2023	
Dénomination de l'entreprise : H K	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 904233798	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES		
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD		
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD		
Autres créances non reportable et non restituables		
CRÉANCES REPORTABLES		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD		
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD		
	dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE		
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD		
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD		
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD		
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)		
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)		

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

Détail des charges constatées d'avance

[illegible]

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOVER - déclaration des loyers professionnels (SAINT-OUEN-SUR-SEINE)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

H K - SIREN : 904233798

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année

2024

Local

Référence du local	9307009882746420Z0202451
Invariant du local	930700988274
Adresse du local	Lot 25 - Bâtiment A, étage 81, entrée 01 0040 RUE DU PROF GOSSET 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	NOUSSET 6540
SIREN du propriétaire du local	829526 / 22
Mode d'occupation du local	Local inconnu pour l'entreprise
Montant du loyer annuel du local	
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	



COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

[illegible]

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)**

N° 2065-SD

2024

cerfa

N° 11084*25
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le		01/01/2023		et clos le		31/12/2023		Régime simplifié d'imposition		☒		
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe										Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre										☐		
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case										☐		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du principal établissement						
H X - SIREN : 904233798						**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****						
Adresse du siège social						Ancienne adresse en cas de changement						
40 RUE DU PROFESSEUR GOSSET 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE FRANCE												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante												
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cocher la case						☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal				Déficit				14 465		
		L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%				☐				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
		Bénéfice imposable à 15%										
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				Autres PV imposables à 19%				
PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (238 quinquies)								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		☐		Zone de restructuration de la défense art 44 <i>terdecies</i>		☐		
Reprise d'entreprise en difficulté, art 44 <i>septies</i>		☐		Zone franche d'activité art.44 <i>quaterdecies</i>		☐		Autres dispositifs		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies A</i>		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindécies</i>		☐		
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art 44 <i>duodécies</i>		☐		
Bénéfice ou déficit exonéré						Plus values exonérées relevant du taux de 15%						
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer												
dans le secteur productif, art 244 <i>quater W</i> (cocher la case)										☐		
D IMPUTATIONS												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ												
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%												
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4												
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :										☐		
2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :										☐		
3 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays												
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						Oui		Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE		
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA						Visa : CGA		☐		Visiteur conventionné		
Comptable ☐ Salarié ?												
AUDEXO 1 RUE GAMBETTA 92150 SURESNES FRANCE												
Examen de conformité fiscale (ECF)						☐		Nom du prestataire ECF				

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				Si déposé néant, cocher la case		
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a				
	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c				
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d				
Montant des autres distributions:		e				
		f				
		g				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		h				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		i				
Montant des revenus répartis		j				
				Total (a à h)		
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP : sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
K DIVERS						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)						
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION						
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)					
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages					
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %		
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
	MVLT réalisée au cours de l'exercice					
	MVLT restant à reporter					
M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS						
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice						
Nombre de reçus délivrés						